



## JEROME BARRIER

(Siret : 53897028600018)

**M. BARRIER**

Communal de Veilhac  
6 rue du Pont de Fer  
15200 MAURIAC

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 05 janvier 2024 au 05 janvier 2025

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 24/11/2022 : TRCB 13040793 - THELEM ASSURANCES (Checy)

- décennale au 24/11/2022 : TDCB 13041348 - THELEM ASSURANCES (Checy)



### Numéro QualiPAC : QPAC/46025

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 05 janvier 2024

**Gaël Parrens,**

*Président de l'instance de qualification*

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 05 janvier 2028 pour QualiPAC module chauffage et ECS